

Lancement du label HS2 : La proportion des séniors augmente et soulève plusieurs problèmes

Actualité scientifique



Un des défis majeurs de notre siècle est **d'adapter notre société au vieillissement**, et trouver les moyens d'y faire face. Voici donc quelques chiffres qui nous parlent :

- Un séniors naît toutes les 37 secondes et un bébé, toutes les 42 secondes
- En France, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont aujourd'hui au nombre de 15 millions
- Elles seront 20 Millions en 2030
- 24 millions en 2060 dont 5 millions de plus de 85 ans
- 83 ans est l'âge moyen d'entrée en perte d'autonomie
- 77% des séniors déclarent vouloir rester chez eux le plus longtemps possible

Selon l'INSEE, la proportion des plus de 60 ans augmente tandis que celle des moins de 20 ans diminue. Depuis fin 2015, les plus de 60 ans sont désormais plus nombreux que les moins de 20 ans. Un constat jamais vu auparavant. **L'allongement de la durée de vie** confronte notre société à un problème important : **la dépendance et son financement**.

En dépit des efforts de la collectivité pour pallier à ce problème (plus de 20 milliards d'€ investis par an dans la perte d'autonomie), l'augmentation de la proportion des séniors doit nous inciter plus que jamais à mettre en place tous les moyens possibles pour contribuer à **freiner cette dépendance**.

C'est pourquoi le **label HS2** est mis en place. Il consiste à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées fragilisées, en effectuant des travaux d'aménagement (évier cuisine accessible en fauteuil, douche aux dimensions adaptées, barre de maintien, dispositif d'éclairage pour déplacement nocturne...), mais aussi la mise en place d'équipements connectés (détecteur de chute intégré dans le sol ...) permettant de faciliter le quotidien des séniors.

L'idée est de **s'adapter aux besoins** des personnes vieillissantes ou en situation de vulnérabilité.

Cette démarche progressive et collaborative s'inscrit dans un souci de développement durable et de responsabilité sociétale qui peut évoluer au quotidien, par exemple :

- les caisses de prévoyance et les banques pourraient proposer à leurs clients un produit labélisé HS2 permettant de lutter contre la perte d'autonomie.
- Les logements sociaux labélisés HS2 permettront de favoriser l'épanouissement des séniors dans leurs logements mais aussi dans leurs quartiers, villes ...
- Les projets immobiliers labélisés HS2 seront constitués de nouveaux édifices ou aménagement des locaux rendant plus facile l'accueil des séniors

[Source](#) : Lancement du label HS2® Haute Sécurité Santé : le discours de Ghislaine Alajouanine

[Image](#) : « hands-216981_960_720 » mise à disposition selon les termes de la licence Pixabay.